



OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS
KANTONALE IV-STELLE WALLIS

BULLETIN DE RÉADAPTATION

02/2017

**Employeurs, assurés, AI:
un partenariat efficient
gagnant-gagnant.**

Partant du principe qu'un exemple est plus parlant que de longues explications, nous vous présentons un reclassement qui s'est déroulé directement en entreprise, avec un résultat gagnant-gagnant.

M. Philippe Barraud connaît une première alerte médicale en 2012 mais, par amour du métier et volonté d'autonomie, il préfère tenter de reprendre son activité de plâtrier-peintre sans l'intervention de l'AI. La réalité le rattrape finalement et il se voit contraint de renoncer définitivement à cette option.

Après un rapide travail d'orientation professionnelle mené à l'été 2015 dans le cadre de l'intervention précoce, un projet de reclassement comme chauffeur professionnel émerge. En 4 mois, M. Barraud obtient son permis pratique de chauffeur poids-lourds. Il débute sans tarder un stage chez Couturier SA, transports et manutentions à Martigny. Le patron est enclin à lui permettre d'acquérir de l'expérience et se spécialiser de manière à se préserver des contraintes physiques inadaptées. Ainsi, nous combinons, selon les besoins, formation théorique et pratique en auto-école avec exercices et pratique professionnelle sous la houlette d'Alain Couturier et de son équipe. L'intéressé alterne progressivement convoiage, exercices sur le

parking, (dé)chargements au chariot élévateur ou à la grue, puis de nombreux transports à complexité croissante. Successivement et pas toujours au premier essai, il obtient encore les permis de cariste, de remorque, de grue de chargement puis de car. L'AI finance ces formations et verse à M. Barraud des indemnités journalières complétées par un salaire équivalent à celui d'un apprenti de 3^e année de la part de l'entreprise.

Grace à ce parcours, notre assuré est resté mobilisé, a acquis de nouvelles qualifications professionnelles et a recouvré rapidement un emploi ainsi que sa capacité de gain antérieure. L'entreprise a soutenu, reconnu et formé un stagiaire motivé et assidu. Cet investissement a porté ses fruits puisqu'à l'issue de la formation, Alain Couturier n'a pas hésité à engager Philippe Barraud qui, permis et certificats OACP en poche, compte maintenant plus d'un an d'expérience spécifique dans son entreprise.

Sur ce marché friand de spécialistes, comme dans d'autres branches, notre service de réadaptation est à votre disposition pour mettre en place de telles collaborations.
Employeurs, assurés, AI: un partenariat efficient gagnant-gagnant.



Employeur Contactez-nous

Nous sommes votre partenaire numéro 1 pour toutes les questions liées à la réadaptation professionnelle de personnes rencontrant des problèmes de santé. N'hésitez pas à faire appel à notre savoir-faire, notre partenariat est source de solutions. Nous vous conseillons volontiers pour une situation concrète ou des questions d'ordre général!

readaptation@aivs.ch
www.aivs.ch
027 324 96 11

CHIFFRES-CLÉS

DU PREMIER SEMESTRE 2017

ANNONCES À LA DÉTECTION PRÉCOCE

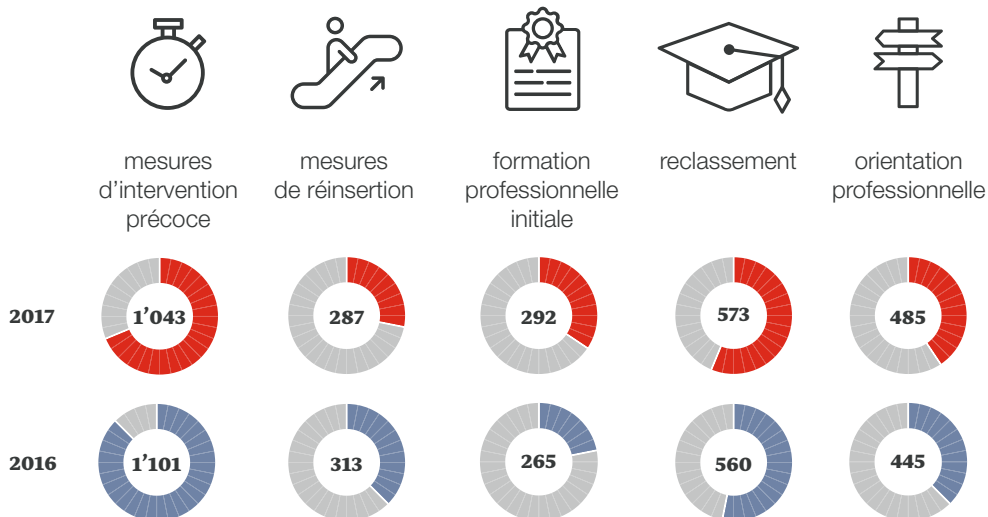
dont 35 % par des employeurs



DEMANDES AI



MESURES DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLES OCTROYÉES



PLACEMENTS RÉALISÉS SUR LE 1^{ER} MARCHÉ DU TRAVAIL

